

# Avis de marché

**Objet du marché :** Formations habilitations électriques.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Besançon.

Correspondant : [nathalie.ruysen@besancon.fr](mailto:nathalie.ruysen@besancon.fr),

2 rue Mégevand

25034 Besançon

tél. : 03-81-61-50-50 poste 5277

adresse internet : <http://www.besancon.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches.grandbesancon.fr>.

**Lieu d'exécution :** Besançon.

## **Caractéristiques principales :**

Formations de préparations aux habilitations du personnel électricien et non électricien et sessions de recyclage basse et haute tension. Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes avec les organismes suivants : Ville de Besançon, Communauté d'agglomération du Grand Besançon et Centre Communal d'action Sociale de Besançon.

Le coordonnateur du groupement de commandes est la Ville de Besançon. Il aura en charge la passation, la signature, la notification et l'exécution de l'accord-cadre.

Forme de marché : à bons de commande avec maximum.

Attribution d'un marché unique. Accord-Cadre attribué à un seul opérateur économique

## **Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

Accord-Cadre conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 21/10/2019 jusqu'au 20/10/2020. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans. .

*Refus des variantes.*

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 21 octobre 2019.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
  - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- *Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
  - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
  - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- *Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;*
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
  - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

***Critères d'attribution :***

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 30 %;
- méthodologie de réalisation de la prestation : 70 %.

***Type de procédure :*** procédure adaptée.

***Date limite de réception des offres :*** 9 juillet 2019, à 12 heures.

***Délai minimum de validité des offres :*** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

***Renseignements complémentaires :***

instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon  
 30 rue Charles Nodier  
 25044 Besançon Cedex 3  
 Tél : 0381826000 Télécopie : 0381826001  
 Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr)

Adresse internet(u.r.l) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. Pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ;

- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-Et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 besancon Cedex 3 Tél : 0381826000 Télécopie : 0381826001 Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr) Adresse internet(u.r.l) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 besancon Cedex Tél : 03 81 82 60 00 Télécopie : 03 81 82 60 01 Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr).

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

Ville de Besançon  
Service du courrier  
2 rue Mégevand-25034 Besançon Cedex

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : .docx et .pdf  
La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

***Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 mai 2019.***